

Castres GIRONDE

Mairie

Quotidien

Loisirs

Tourisme

 Rechercher

Economie

Actualités

Contacts

Pratique

Le relais des Graves
Numéro 71

EDITO



La distribution en début d'année, dans chacune de vos boîtes aux lettres, de l'invitation à partager la galette républicaine ainsi que du petit agenda communal avait été l'occasion pour le conseil municipal et moi-même de vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour cette année 2010 encore toute neuve.

Je sais que cinq grands sujets ont mobilisé les esprits des uns et des autres durant ces mois de janvier et de février.

En ce qui concerne l'inauguration des différents travaux d'agrandissement de l'école et la position des élus concernant la problématique des gens du voyage, vous pourrez lire en page intérieure l'intégralité du discours que j'ai prononcé le 23 janvier en présence de Monsieur le Sous-Préfet, le Pdt du Conseil Régional, le Pdt du Conseil Général, l'Inspectrice de l'Education nationale, le Pdt de la Communauté de Communes de Montesquieu, nos collègues du Canton de La Brède, la Directrice de l'école et les parents d'élèves.

Bien que la presse Sud-Ouest ait relaté très correctement nos propos concernant l'orientation des élèves de Castres vers le collège de Cadaujac, la L.G.V. et les travaux sur la place de l'église et sur l'église elle-même, il convient de préciser certains éléments.

Pour le collège de Cadaujac, nous avons toujours manifesté notre souhait, lors de l'ouverture de celui-ci (le troisième collège cantonal réclamé à grand renfort de parents d'élèves) que les collégiens de Castres ne devaient pas être séparés de leurs copains beautirannais de crèche, de CLSH et d'activités sportives et donc rejoindre Cadaujac. Pour des raisons uniques d'effectif cela n'a pas été possible pour l'inspection académique, dont acte. Face aux dépassements réguliers du nombre d'enfants au collège de La Brède, Monsieur Alain Marois, V.Pdt du Conseil Général en charge des affaires scolaires, m'a rencontré en mai 2009 pour s'assurer de notre préférence entre le collège de Podensac et celui de Cadaujac. L'histoire de Castres n'a jamais été orientée vers le canton EST si bien qu'en accord avec Mme la Directrice, l'orientation des élèves vers Cadaujac a été retenue. Notre surprise a été de constater que, sans aucune autre forme de consultation des uns ou des autres en matière scolaire, la décision avait été prise à l'unanimité par le CDEN de transférer dès la rentrée 2010 les nouveaux sixièmes, cinquièmes et quatrièmes. Actuellement, restant favorable aux choix de Cadaujac, je travaille de manière à ce que cette décision abrupte soit amendée plus favorablement pour permettre la poursuite des différentes scolarités engagées.

Contrairement au sujet scolaire et bien qu'aussi important, voire plus préoccupant pour l'avenir de notre commune, celui de la LGV mobilise peu nos habitants. Malgré cela, nous poursuivons notre travail militant pour demander l'accolement du nouveau couloir de nuisance à celui de l'autoroute de manière à préserver au mieux le hameau de Roqueton et ses habitants, les sources de Bellefond, les terroirs viticoles et sylvicoles, et outre environnement à tous.

Plus constructif, le projet d'aménagement de la place de l'église commence à prendre forme en même temps que la restauration de l'abside classée du XI siècle sous la direction « tutélaire » de l'architecte en chef des monuments historiques, Monsieur Goutal de Paris.

Bien qu'encore non arrêtés définitivement, des principes sont donnés, tels que :

- construire un mur bahut avec une grille XIX siècle pour séparer la place et le jardin du presbytère et ouvrir l'espace visuel
- supprimer la sacristie qui détériore tout le cachet de l'abside
- replanter la place en tilleuls à l'identique de 1920 tout en permettant un stationnement automobile aménagé
- régler la circulation et le stationnement rue du Général Leclerc.

Ce sont des programmes financiers lourds, d'autant que cette année 2010 sera marquée par une rigueur budgétaire en rapport avec les lois de réforme de la taxe professionnelle et des collectivités territoriales. Votre prochain bulletin municipal sera consacré comme tous les ans au budget prévisionnel et aux différents investissements communaux. En vous souhaitant une bonne lecture de ce 71ème bulletin très riche en informations, soyez assurés de mes sentiments distingués et dévoués.

Daniel CONSTANT,
Maire de Castres-Gironde
Vice-Président de la CdC Montesquieu

SOMMAIRE

Page 2 - Edito, Sommaire

Page 3 - Conseil municipal

Page 4 - Inauguration école

Page 5 - Inauguration école

Page 6 - L.G.V.

Page 7 - Infos commune

Page 8 - Infos commune

Page 9 - Infos commune

Page 10 - Ecole

Page 11 - Bibliothèque

Page 12 - Site internet

Page 13 - Site internet

Page 14 - Parc des Arts

Page 15 - Galerie des 7 Arts

Page 16 - Infos CdC Montesquieu

Page 17 - Infos CdC Montesquieu

Page 18 - Associations

Page 19 - Associations

Page 20 - Associations

Page 21 - Téléthon

Page 22 - Etat civil - Agenda

Page 23 - Numéros utiles

Page 24 - Manifestations en images

Conseils municipaux

19/10/09

PRIME AU PERSONNEL COMMUNAL

Enveloppe votée pour le règlement de la prime au personnel communal = **26 000,00 €**.
Elle sera répartie entre le personnel titulaire (17 500,00 €) et non titulaire (8 500,00 €), à temps complet ou non complet sous forme d'I.A.T. (Indemnité d'Administration et de Technicité).

DELIBERATION "Société FABRIMACO"

Considérant que :

- le Conseil Municipal de CASTRES connaît bien la problématique de l'exploitation des carrières de grave minière pour l'avoire « subie » sur une soixantaine d'hectares dans les années 1970 à 1990,
- le Conseil Municipal est largement conscient de toutes les résonances environnementales engendrées,
- le Conseil Municipal comprend bien les besoins de graves et de béton autant pour les particuliers que pour les entreprises,
- le Conseil Municipal a bien noté l'ampleur du chantier (33 hectares) et craint fortement l'ampleur parallèle des nuisances pour le centre bourg de la commune de Castres (noria de camions à vide et chargés, bruits de châssis, gaz d'échappement, perturbations et dangers de circulation s'ajoutant aux 19 000 véhicules par jour sur la D 1113),

Fort de ces principales remarques, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un **AVIS RESERVE**.

FONDS DE SOLIDARITE DE L'ETAT SUITE A LA TEMPETE KLAUS

Estimation établie par le S.D.E.E.G des travaux de réparation de l'éclairage public endommagé par la tempête se monte à 8 769,51 €.

Plan de financement voté : Travaux H.T 8 769,51 €

Subvention Etat (40 %) 3 507,80 €

Autofinancement 5 261,71 €

PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC 2009

Remplacement d'environ ¼ des points lumineux les plus vétustes existants sur la commune (30).

Estimation des travaux par le S.D.E.E.G

Travaux H.T 13 267,70 €

M.O H.T. 928,74 €

Total H.T. 14 196,44 €

TVA 2 600,47 €

Total T.T.C 16 796,91 €

Plan de financement proposé :

Subvention SDEEG 2 839,29 € 20 %

Autofinancement 13 957,62 €

09/12/09

REHABILITATION D'UN LOCAL MUNICIPAL ET DE CREATION DE SANITAIRES

Projet de réhabilitation des anciens ateliers municipaux ainsi que du local de chaufferie contigu à l'ancienne salle de classe Maurice POTHET, et de création également des sanitaires. La commune a consulté deux architectes pour des propositions de maîtrise d'œuvre concernant ce projet.

M. Piou Lacoste est retenu en tant qu'architecte et maître d'œuvre, ainsi que son projet.

CREATION au tableau des effectifs d'un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 01/01/2010.

ADHESION AU SIAEPA DE SAINT SELVE POUR LA COMPETENCE SPANC (ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF):

- * Contrôle de conception réalisation des installations d'Assainissement Non Collectif neuves ou renouvelées,
- * Contrôle périodique ou occasionnel des installations d'Assainissement Non Collectif existantes,
- * Entretien et suivi des projets de réhabilitation des Installations d'Assainissement Non Collectif dans le cadre des pouvoirs dévolus aux Communes.

Ces compétences seront exercées dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Les statuts du SIAEPA de Saint-Selve sont approuvés.

M. CONSTANT Daniel est désigné délégué titulaire et M. GARROS Claude est désigné délégué suppléant pour représenter la commune auprès du SIAEPA de Saint-Selve.

NOUVEAUX TARIFS GARDERIE ET ETUDE (rentrée 2009/2010) GARDERIE

- Tarif journalier 1,77 €

- Tarif journalier pour 3 enfants 4,38 €

ETUDE

- Tarif journalier 1,41 €

- Tarif journalier pour 3 enfants 3,06 €

ETUDE-GARDERIE

- Tarif journalier 2,34 €

- Tarif journalier pour 3 enfants 5,31 €

CLASSEMENT DU CHEMIN D'ACCES à la zone artisanale route du bois de savis n° 228 qui mesure 93 mètres de long sur 10,5 mètres de large dans la VOIRIE COMMUNALE. Il est baptisé « chemins des artisans ».

TRANSFERT au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde de la **compétence « éclairage public »**

PROJET DE RALENTISSEUR A NADON

Route de Nadon, en particulier aux heures d'embauche, le trafic est très important et les excès de vitesse notoires. Des plaintes et des pétitions des riverains ont été adressées en ce sens tant à la mairie qu'au Conseil Général. La gendarmerie de Castres confirme ces informations tout comme un responsable sécurité du Conseil Général venu sur place et qui ne conseille pas, compte tenu des courbes de la route, l'implantation de ralentisseur type dos d'âne. Toutefois, il convient d'installer un système de ralentisseur et le plus approprié semble être une voie de rétrécissement avec sens prioritaire de Castres vers Portets tel que ce dispositif a déjà été installé sur la même départementale (CD 214) sur la commune d'Arbanats. Les plans du projet sont soumis au Conseil Général pour approbation compte tenu que cette route est une départementale.

20/01/10

RENOUVELLEMENT CONVENTION ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire). Cette convention concerne l'aide technique apportée par la D.D.E aux communes en remplacement de l'ATGC (Aide Technique à la Gestion Communale).

CREATION au tableau des effectifs d'un poste de rédacteur territorial à temps non complet à compter du 01/02/10.

PROJET PIGMA (projet de collecte de données géographiques sous format numérique), Signature d'une convention tripartite de partenariat avec le GIP ATGeRi et la CdC Montesquieu.

Discours de M. Le Maire,



Bienvenue dans **ce sanctuaire de la République qu'est l'école publique**, laïque, gratuite et obligatoire. Si besoin était, le carton d'invitation rappelle l'état de conviction des élus que nous sommes par rapport à l'école communale.

Jamais d'hésitation pour améliorer les conditions d'instruction des élèves ni pour donner aux enseignants les éléments modernes qui leur permettent d'exercer leur difficile métier d'instruire et d'éduquer qui réclame, tout autant aujourd'hui qu'hier, une fois dans leur travail couplée d'une foi raisonnée dans la nécessité et dans la valeur de l'école, éducatrice universelle. Notre reconnaissance à leur égard ne doit jamais faiblir.

A Castres, nous n'avons pas l'habitude de faire des inaugurations à chaque fin de chantier même s'ils sont réguliers. Ainsi, aujourd'hui nous présentons un ensemble de travaux engagés dès 2002 consécutivement à l'accueil important d'environ 600 nouveaux habitants dès l'année 2000.

Notre école, au cœur de la cité, modulable à souhait, grâce au concours zélé du Cabinet d'architecture Piou Lacoste et Jean Marc Gauthier s'est donc transformée et agrandie :

- Construction de 4 classes
- Agrandissement du dortoir
- 1 salle d'expression corporelle mobile de 120 m²
- 2 préaux primaire et maternelle
- 1 salle d'accueil périscolaire les trois cours, d'entrée, du primaire et de la maternelle entièrement restructurées.

(toujours trop petites disent les parents d'élèves mais que je sache, Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale, les résultats scolaires ni le bagage acquis ne sont toujours pas proportionnels à la surface des cours de récréation !).

Je dois féliciter, certes les architectes pour les différentes intégrations fonctionnelles et agréables à vivre et à voir, mais aussi les artisans qui ont œuvré de tout leur savoir faire et dont je ne peux pas, et je les prie de m'en excuser, égrainer tous leurs noms car je dois donner l'exemple de discours court pour laisser du temps d'intervention à chacun. Vous avez aussi admiré les fresques de notre artiste élu Miguel DUPUY et des élèves.

Suite aux tempêtes de 1999 et de 2009 notre bois de Savis, poumon vert de 14 hectares enfermé dans le thorax de notre développement urbain, a été dévasté et les arbres bi séculaires ont rompu sous les éléments déchainés. En entraide parfaite, les écoliers, les enseignants, les employés communaux et des parents d'élèves ont relevé le défi d'Eole et se sont engagés dans la plantation d'un arborétum.

Une piste cyclable d'un petit kilomètre de long dont l'emprise de 10 mètres de large a été régulièrement négociée avec les lotisseurs au cours des douze dernières années. Et oui les projets partent souvent de loin ! Une piste qui, tout en s'inscrivant dans le schéma des itinéraires cyclables de notre communauté de communes, relie, le nouveau lotissement du hameau de Savis à la fois au bois de Savis, au stade, à la crèche, à la maison de retraite, à l'école, au futur ensemble culturel et sportif, à notre image, modeste toutefois, pour lequel nous ne manquerons pas de solliciter les aides de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général même si en ce début d'année, les réformes engagées de la taxe professionnelle et des collectivités territoriales nous imposent une vraie prudence dans la construction de nos équilibres budgétaires.

Mais, **aides** nous avons reçues pour tous ces derniers travaux et nous vous en remercions très chaleureusement. Ainsi, pour faire assez vite, toutes réalisations confondues, sur environ **650 000€ TTC** de coût les subventions sont honorables et conséquentes.

L'Etat – DGE : 102 000€ ; Le Conseil Général : 78 000€ ; Fonds de réserve parlementaire (Mr Ducout Député honoraire : 15 000€ ; Mr Rousset Député : 8 000€) : 23 000€ ; Fond d'Aide Intercommunal à l'Investissement de la CdCM pour la mise en place duquel j'ai beaucoup contribué : 9 700€ ; Don (lotisseur Francelot) : 5 000€.

Soit **212 000 € soit 40% du coût HT**. Le solde, devinez, les administrés, pour leur bien à tous !

Sans ces participations généreuses et substantielles nos communes rurales qui, aux portes de la métropole bordelaise, sont destinées plus ou moins malgré elles à accueillir de nouvelles populations ne pourraient offrir le minimum de services attendus et s'il en est un d'obligatoire moralement et pratiquement c'est bien celui de notre école, et nous en sommes tous fiers.

D. Constant, le 23/01/2010

Il est un sujet moins noble, pas facile mais je vais oser, qui outre une résonance sur l'ensemble de la Commune pèse sur le fonctionnement de cet établissement scolaire.

Dans le respect des lois de la République, imprégnées des notions d'humanisme, de tolérance et de reconnaissance de la spécificité citoyenne des **gens du voyage**, nous subissons, malgré tout avec indulgence, depuis de nombreuses années mais aujourd'hui d'une manière plus accentuée encore, à la limite du supportable, la présence de nomades, (manouches, roms ou gitans).

Une bonne quarantaine de caravanes, et leurs occupants tous plus miséreux les uns que les autres offrent une vision de quart monde en bordure de notre territoire.

Une petite vingtaine d'enfants les plus propres possible pour l'occasion fréquentent plus ou moins régulièrement l'école. C'est tant mieux et il faut le dire, les enseignants ne reculent pas devant la tâche, le climat y est correct, la vie y est commune, l'enseignement et la compréhension des valeurs humaines y est riche et profitable à chacun. Le coût des impayés de cantine est de 3000€, mais la soupe partagée y est chaude.

De compétence intercommunale, la problématique des gens du voyage ne peut ni ne doit rester plus longtemps ciblée, dans ces conditions inhumaines, sur Castres. Les images d'Haïï font pleurer et appellent à l'aide, à la solidarité, les images de chez nous créent de la révolte, de l'incompréhension, de l'opposition, de la haine. Un équilibre de stationnement pour ces gens là, que les élus du canton de La Brède n'ont toujours pas su trouver depuis 20 ans (loi Besson de 1990) est urgent et salutaire pour tous. « L'esprit des lois » n'était-ce pas de Montesquieu de La Brède ? Comment des responsables, élus du peuple, peuvent-ils dire décevantement, « aucune aire nomade d'accueil même structurée, sur ma commune » avec un grand « ma » possessif !

Au secours ! M. le Préfet,

Au secours ! M. le Député, Président du Conseil Régional d'Aquitaine,

Au secours ! M. le Président du Conseil Général,

Au secours ! M. le Conseiller Général du Canton de la Brède,

Au secours ! M. le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu,

L'heure est passée de tergiverser, d'atermoyer, il nous faut définir les règles d'acceptabilité de ces populations sœurs, les appliquer sur chacune des communes et décider là où les cercles de faisabilité se croisent, sans regarder les noms mais le seul intérêt du territoire.

L'implication décisionnelle de l'Etat (porteur de la loi) est impérative et cruciale. Pour l'avoir souvent évoquée avec Monsieur Bernard Gonzales, notre Sous Préfet, et vous-même, hier soir encore, Monsieur le Préfet, je ne doute pas de votre intérêt majeur pour ce problème.

Hormis ce sujet aux couleurs d'apartheid, CASTRES est une commune tranquille, ouverte toujours aussi appréciée, ne serait-ce que pour son sol sanctuarisé lui aussi pour la viticulture, toujours aussi incontournable qu'incontournée, comme au temps des Romains.

Merci Madame, Messieurs, pour votre présence,
votre aide,
votre soutien à venir !

J'étais, avec mes collègues du conseil municipal, très heureux de vous montrer et de dire tout ça.



LGV

Dans le cadre du Grenelle Environnement, la France s'est engagée dans un programme de 2000 km de lignes ferroviaires nouvelles à grande vitesse à lancer d'ici 2020.

"Le développement de la grande vitesse ferroviaire répond au besoin d'accroissement de la mobilité à longue distance tout en promouvant le mode de transport le plus sûr et le plus respectueux de l'environnement". Ainsi est présenté le projet de LGV depuis le site du ministère du Développement durable.

Le lundi 11 janvier 2010 le Comité de pilotage du Grand Projet Sud-ouest (GPSO) a défini les fuseaux de 1000 m à l'intérieur desquels devrait prendre place le tracé final. Les 400 km de voies nouvelles qui permettront en 2020 de réaliser les trajets Bordeaux-Toulouse en 1h00 et Bordeaux-Bilbao en 1h50 partiront de Bordeaux pour rejoindre Captieux (Gironde) avant de se diviser en deux voies, l'une se dirigeant vers Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) par l'est des Landes, l'autre se dirigeant vers Toulouse, via Agen et Montauban.

Réseau Ferré de France (RFF) a confirmé sa préférence pour la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse LGV pour traverser les territoires du sud Gironde.

Le choix régional s'est porté sur la création d'une ligne nouvelle (voyageurs et ferroutage) entre Bordeaux et l'Espagne avec un passage par l'est et l'implantation de 2 nouvelles gares, une en Pays Basque et l'autre dans les Landes, avec la mise en commun de près de 60 km de voies communes entre Bordeaux et Captieux avec la LGV Bordeaux – Toulouse.

Nous sommes tous concernés et nous devons tous montrer notre solidarité à défendre notre commune, ses territoires, ses habitants et sa qualité de vie face au projet de Ligne à Grande Vitesse qui, sur les plans présentés, menace plus particulièrement le hameau de Roqueton, les propriétés sylvicoles et viticoles comme le Château de Castres, le Château Haut-Selve, le Château du Grand Bos et une partie des parcelles du Château Ferrande mais aussi les sources d'eau potable de Bellefond.

Aujourd'hui, les élus de la CdC Montesquieu en partenariat avec les syndicats viticoles des Graves et de Pessac-Léognan ont confié au cabinet d'avocats Huglo & Lepage la défense de leur territoire face au manque aveuglant de BON SENS dans ce projet.

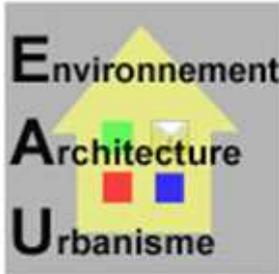
La prochaine étape importante du projet sera la présentation d'un tracé plus précis, de 500 m de large en mai 2010.

Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'évolution du projet LGV courant avril à l'occasion d'une réunion publique.



PLU

Etat d'avancement des études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme



Depuis le mois de juin, la 1ère phase d'étude a été réalisée : il s'agit du travail d'état des lieux du territoire communal : analyses environnementale, paysagère, architecturale, socio-économique et démographique, analyses de l'habitat, des déplacements, bilan du plan d'occupation des sols et de ses possibilités résiduelles en matière de construction, recensement des besoins en matière de logement, d'équipements, de services, état des exigences en matière de préservation de l'environnement, etc...

Cela s'est fait grâce à du travail de terrain, de la collecte de données, et plusieurs réunions qui ont été organisées avec le groupe de travail :

- une 1ère réunion de démarrage et mise au point le 17 juin 2009,
- une 1ère restitution du travail du bureau d'étude le 23 septembre 2009,
- une réunion de validation du diagnostic et des enjeux du PLU le 25 novembre 2009.



Il est débattu notamment des possibilités de la commune en matière d'urbanisation, des conditions de celle-ci, des nouvelles formes d'habitat à envisager, des nouveaux besoins qui se font sentir, des impératifs en matière de protection de l'environnement (énergie, eau, pollution, risques naturels, biodiversité...). Le périmètre d'étude ne s'arrête pas aux limites communales, mais tient compte aussi de ce qui se passe dans les communes voisines. En ce début d'année, la 2ème phase d'étude est entamée : il s'agit maintenant de définir les grandes orientations du projet de PLU de CASTRES au travers de ce que l'on appelle le PADD ou Plan d'Aménagement et de Développement Durable ; des réunions de travail se sont tenues le 29 janvier et le 24 février pour valider ces orientations générales. A la fin du 1er trimestre une consultation des services de l'Etat et personnes publiques associées (Chambre d'Agriculture, Conseil Général, communes riveraines, etc.) sera organisée, puis un débat en Conseil Municipal, avant de passer à la mise en forme du projet de PLU.

Maîtrise de l'eau: le SPANC

Toutes les communes doivent posséder un Spanc (Service public d'assainissement non collectif). Les communes d'Arbanats et Portets, associées au syndicat du CAPOAR pour l'assainissement collectif, sont rattachées au canton de Podensac en ce qui concerne le Spanc.

De ce fait, en vue de mutualiser les dépenses, la commune de Castres-Gironde s'est rapprochée du syndicat de Saint-Selve, Saint-Morillon comme l'ont fait Cabanac-Villagrains et Saucats pour la création du Spanc.

Toutes les installations d'assainissement individuel doivent être contrôlées et leur état de conformité évalué au 31 décembre 2012.

Le territoire et le nombre d'abonnés à contrôler étant important, il peut être envisagé l'emploi d'un technicien spécifique qui fera les diagnostics, donnera les conseils pour la mise en conformité éventuelle des installations existantes et assurera le suivi pour les constructions nouvelles.

Environnement: maîtrise de l'eau

Les priorités actuelles en matière d'assainissement des eaux usées domestiques peuvent être résumées de la manière suivante :

- * Mise à niveau des stations d'épuration existantes pour répondre aux exigences réglementaires et plus particulièrement la protection des milieux récepteurs,
- * Gestion cohérente des déchets de l'assainissement (boues, matières de vidanges, sables et graisses des stations...) respectant les orientations du Plan Départemental des Ordures Ménagères et Assimilés, avec une priorité à la valorisation par retour au sol et recyclage des sous produits,
- * Gestion patrimoniale des équipements d'assainissement collectif pour assurer la qualité de la collecte et du traitement,
- * Politique de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif non-conformes.



Pour plus de détails, nous vous invitons à visiter le site du conseil général maîtrise de l'eau http://www.cg33.fr/cg33/jcms/c_9772/maitrise-de-l-eau

SDEEG

Syndicat Départemental d'Énergie de la Gironde

L'histoire du SDEEG est étroitement liée à l'environnement juridique et économique de la distribution électrique en France. Elle illustre le rôle que peuvent avoir les collectivités locales dans la mise en place d'un service public d'intérêt général pour le pays.

Le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde a été créé le 8 novembre 1937, par sept Syndicats Intercommunaux d'Électricité (SIE) et une trentaine de communes isolées.

Les adhésions des communes et des SIE se sont ensuite poursuivies. Les statuts du syndicat ont été modifiés de manière significative à trois reprises : en 1962 (définition de l'objet et de l'activité), en 1994 d'autre part (définition des compétences générales et des attributions optionnelles) et enfin le 22 août 2006 (transfert de compétences éclairage public, économies d'énergie et énergie renouvelable).

La signature du contrat de concession avec ERDF pour le service public de la distribution d'énergie électrique, le 17 mai 1995, est une autre date marquante.

Le 5 mai 2004, le sénateur Xavier Pintat, maire de Soulac-sur-Mer, a été élu président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

La compétence générale du SDEEG est liée à l'organisation du service public de distribution électrique. Le syndicat est en effet notamment chargé de passer, pour le compte des communes membres propriétaires des réseaux électriques de basse et moyenne tension, les actes de concession et cahiers des charges relatifs à la distribution de l'électricité et d'exercer le contrôle de cette distribution.

Le SDEEG est ainsi autorité concédante. Le 17 mai 1995, il a renouvelé pour trente ans la convention de concession avec le groupe EDF. 265 communes (dont Castres-Gironde) et une population d'environ 444 107 habitants sont concernées.

Le SDEEG exerce également des compétences optionnelles (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, conseil, accompagnement financier), **ou profit de notre commune, dans les domaines de l'électricité, de l'éclairage public, des économies d'énergie et énergie renouvelable, du gaz.**

Pour l'année 2010, à Castres-Gironde, le SDEEG interviendra dans les projets d'effacement du réseau électrique dans le bourg, le long de la départementale 1113, aux abords de La Poste ainsi que de La Gendarmerie. Sa participation financière atteindra 80% des 180000€ nécessaires aux travaux, soit environ 150000€.



Avertissement de la Direction Générale des Finances Publiques



En application des dispositions de l'article 1605 du code général des impôts et L16C du livre des procédures fiscales, des agents commissionnés et assermentés de la Trésorerie Générale, chargés du contrôle de la redevance audiovisuelle, procéderont, à compter du 4 janvier 2010 jusqu'à la fin 2010, à des opérations de contrôle sur place portant sur la détention d'appareils récepteurs de télévision auprès des habitants et des professionnels de la commune de Castres-Gironde.

Les agents habilités à effectuer ces contrôles sont :
 Patrick DURANDEAUD
 Michel BOIREAU
 Jean-Luc FAYOLLAS
 Henri LAPEGUE
 Jean-Luc DUBUS
 Lionel MOETTE

ADSL

Les travaux sont en cours de réalisation par Gironde Numérique sur le Canton de La Brède.

En 2007, à l'initiative du Conseil Général, le Syndicat Mixte Gironde Numérique a été créé pour développer les infrastructures numériques sur l'ensemble du département. Ce syndicat regroupe le Conseil Général, les Communautés de Communes et d'Agglomération, la Région Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Après la signature du contrat de partenariat avec France Telecom le 24 juin 2009 et une phase de finalisation des études durant l'été 2009, les travaux ont commencé cet automne et se poursuivront jusqu'à mi 2011. Dans un premier temps, les zones blanches du département seront couvertes d'ici fin octobre 2010.

Pour ce faire, notre Canton bénéficiera de l'installation d'équipements appelés NRA-ZO (Nœud de Raccordement Abonné pour les Zones d'Ombre). Ces installations permettent de rapprocher les équipements fournissant l'ADSL (haut débit par les lignes de cuivre) des habitants. En effet, dans un grand nombre de cas, les problèmes que rencontrent les citoyens proviennent d'un trop grand éloignement par rapport à ces équipements électroniques actifs. Le projet permet donc de les rapprocher des clients finaux.

Les NRA-ZO qui desservent le Canton sont les suivants (ils ne sont pas nécessairement installés sur une commune du Canton mais desservent bien le Canton):

- NRA ZO installé à Castres Gironde : mise en service en juillet 2010,
- NRA ZO installé à Beautiran Calens : mise en service en juillet 2010,
- NRA ZO installé à Louchats : mise en service en juillet 2010,
- NRA ZO installé à St-Michel de Rieufret : mise en service en décembre 2009.

D'autre part, les équipes du projet restent vigilantes sur la qualité du réseau. Tout problème détecté sur le réseau France Telecom fait l'objet d'une notification par les services de Gironde Numérique.

Pour illustrer l'amélioration de la couverture en haut débit suite à l'intervention Gironde Numérique, voici un tableau récapitulatif commune par commune des lignes éligibles à l'ADSL avant et après intervention.

Canton	Commune	Nombre de lignes	Avant Gironde Numérique				Après Gironde Numérique				
			Nombre de lignes inéligibles pour cause d'éloignement	Taux de couverture 512 Kbits (%)	Taux de couverture 2Mbits (%)	Taux de couverture 8 Mbits (%)	Nombre de ligne en zone blanche devenues éligibles	Nombre de lignes restant en zone blanche	Taux de couverture 512 Kbits (%)	Taux de couverture 2Mbits (%)	Taux de couverture 8 Mbits (%)
La Brède	Ayguemorte Les Graves	423	99	76,6	0	0	99	0	100	100	100
La Brède	Beautiran	924	7	99,2	30,3	7	7	0	100	51,7	28,03
La Brède	Cabanac et Villagrains	761	0	100	81,6	80	0	0	100	81,6	80,16
La Brède	Cadaujac	2067	0	100	99,5	99	0	0	100	99,5	99,08
La Brède	Castres-Gironde	805	32	96	69,3	54	32	0	100	99,6	92,67
La Brède	Isle Saint Georges	213	0	100	0,5	0	0	0	100	1,4	0,94
La Brède	La Brède	1769	0	100	99,2	97	0	0	100	99,2	96,95
La Brède	Léognan	4155	6	99,9	93,9	90	0	6	99,9	93,9	90,01
La Brède	Martillac	1055	0	100	94,1	89	0	0	100	94,1	89,38
La Brède	Saint Médard d'Eyrans	1177	2	99,8	99,3	96	0	2	99,8	99,3	96,26
La Brède	Saint Morillon	594	0	100	70,4	64	0	0	100	70,4	63,8
La Brède	Saint Selve	785	2	99,7	90,6	82	0	2	99,7	90,6	81,66
La Brède	Saucats	897	11	98,8	95	93	0	11	98,8	95	92,53

Les équipements dont bénéficiera également le Canton sont des installations de génie civil qui permettront de relier des sites publics. Le linéaire de génie civil qui sera construit sur le Canton est de 31,8 km.

Les sites publics qui seront reliés sont les suivants:

- Collège Cadaujac : mise en service en juillet 2011,
- Collège Anatole France : mise en service en août 2010,
- Collège Montesquieu : mise en service en juillet 2011,
- Collège François Mauriac : mise en service en juin 2011,
- Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion MDSI Léognan : mise en service en juin 2011.

D'autre part, l'ensemble des zones d'activité bénéficiera de la possibilité de souscrire à des offres haut débit professionnelles. De plus, un certain nombre de zones d'activité seront aménagées pour l'arrivée du très haut débit par la fibre optique pour les entreprises.

Voici la liste des zones d'activité concernées:

- ZA Technopole Montesquieu
- ZA Lamourou,
- ZA Calens.

Pour toute question complémentaire, il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site du syndicat, www.girondenumerique.fr et de tester votre numéro de ligne téléphonique. Vous connaîtrez alors l'impact de Gironde Numérique pour votre cas (couverture ultérieure, date des travaux, difficultés techniques, etc.)



Ecole

Inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école Lions de Guyenne de Castres-Gironde se feront du :

- 1er février au 09 juin 2010 en mairie (avec le livret de famille et un justificatif de domicile) ;
- du 10 juin au 09 juillet à l'école avec l'attestation d'inscription délivré par la mairie et un certificat médical délivré par le médecin de famille attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires.

Vous pouvez appeler au 05.56.67.39.92 le jeudi ou le vendredi pour convenir d'un rendez-vous (prévoir 30 à 45 minutes avec l'enfant).

Les inscriptions à l'école concernent les **enfants nés en 2007** et les enfants arrivant sur la commune en cours d'année. Les **enfants nés en janvier et février 2008** peuvent se positionner sur liste d'attente en mairie mais ne pourront être scolarisés qu'en cas de place disponibles (réponse mi-mai).

La directrice, Caroline MEDEL

Activités et sorties

Les élèves de **CM1** et **CM2** ont bénéficié en janvier d'une animation pour sensibiliser les élèves aux **dangers liés à l'internet**.

Il s'agissait d'aborder les thèmes suivants :

- * ce qui est permis et ce qui ne l'est pas (avec un rappel de la loi);
- * la protection de la vie privée (avec la non-diffusion de données personnelles);
- * l'addiction aux jeux vidéos.

Cette animation est financée par la CdC de Montesquieu.



Les élèves de **GS/CP, CP, CE1** et **CM1** sont allés voir en janvier dans le cadre du **projet école et cinéma** le film « Robin des Bois » au cinéma Georges Brassens à Léognan. Ce film de 1938 réalisé par Mickaël Curtiss, avec Erol Flynn et Olivia de Havilland a été très apprécié des élèves, notamment lorsque les compagnons de Robin descendent des lianes dans la forêt de Sherwood ! Les enfants ont également beaucoup aimé les moments où Robin et ses amis font prisonniers les acolytes de Jean sans Terre, frère ennemi du roi Richard Cœur de Lion, emprisonné lors de son retour des croisades.



L'éducation à l'environnement apparaît indispensable aux citoyens en formation que sont nos jeunes élèves. Ainsi, il nous a paru pertinent de s'intéresser à **l'eau**, source de vie sur Terre.

D'où vient l'eau de pluie ? Où va-t-elle ? Quelle est l'origine de l'eau que nous consommons ? Que devient l'eau souillée utilisée dans les diverses activités humaines ? Autant de questions que nous nous sommes posées dans nos classes de **CE2** et **CM1**. Beaucoup de réponses ont été spontanément avancées par les élèves au fil de ce projet qui nous a occupés lors du premier trimestre.

L'initiation à la démarche scientifique, la modélisation, les expériences, les observations nous ont permis de lever des incertitudes, de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses.

Karine Louloum, de la Maison de l'eau (qui a vocation à renseigner sur l'usage domestique de l'eau), est venue en classe pour faire des animations spécifiques autour de l'eau potable, l'eau dans le monde et les économies en eau. Les **CE2** ont aussi fabriqué des maisons pour expliquer comment économiser l'eau.



Deux sorties ont également permis de compléter le travail fait en classe : une pour la fête de la Science en partenariat avec Cap Sciences et une autre à la station d'épuration de Bègles. Pour le groupe de **CM1**, ce thème sur l'eau a été complété par une animation pédagogique menée à l'école autour de la découverte des zones humides de notre planète. C'est ainsi que notre classe a pu toucher du doigt le cycle de l'eau et mesurer l'importance du traitement de cette ressource indispensable à la vie mais si fragile.

Bibliothèque

Le début d'année est traditionnellement la période des bilans et des rapports d'activités ; c'est pour cela que nous avons voulu partager avec vous un moment très important dans la vie de notre Bibliothèque. Le 25 novembre 2009 nous avons eu la joie de franchir pour la première fois le chiffre symbolique de 10000 livres prêtés (11254 pour l'année entière). Cela va de soi que la fréquentation est en rapport avec ces résultats. (Voir les graphiques)

C'est par le traditionnel conte de Noël, suivi en janvier de la lecture autour des dragons que l'heure du conte a continué son activité. Dans les prochains mois, les projets sont nombreux et divers puisque le 10 mars après le moment de lecture nous fabriquerons des pièges à frelons asiatiques. Nous comptons sur tout le monde pour participer à ce projet pour éradiquer ce fléau. Au mois d'avril, nous ferons partie de la programmation de la manifestation d'Art Castraise. Les inscriptions à « Lire et Elire » viennent de se clôturer avec 71 enfants inscrits (26 de plus que l'année passée). Nous sommes ravis de voir que le plaisir de la lecture est toujours présent chez les jeunes générations malgré les nouvelles technologies dont ils sont friands. D'autre part nous continuons nos lectures mensuelles à la Maison de Retraite ou tout le monde nous réserve un accueil chaleureux, attendant avec impatience la visite suivante.

La première soirée de partage de lecture aura lieu le 9 mars à 20 h (Bibliothèque).

En espérant être toujours proches de vos attentes et de vos besoins, pour un service toujours plus efficace, n'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions.

A bientôt et au plaisir de vous rencontrer...

C. JEANET

Dates à retenir

Mardi 9 mars 2010 : soirée partage de lecture (20h à la Bibliothèque)

Mercredi 10 mars 2010 à 16 h 30 : conte (Salle Pothet)

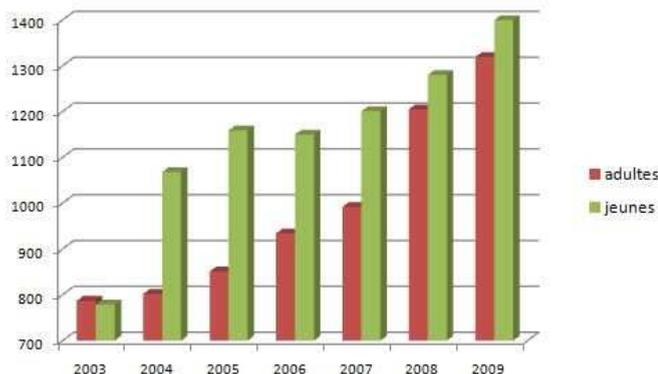
Avril : manifestation artistique

Samedi 29 Mai 2010 : élection du 2ème Prix Jeunesse Gironde « Lire et Elire »

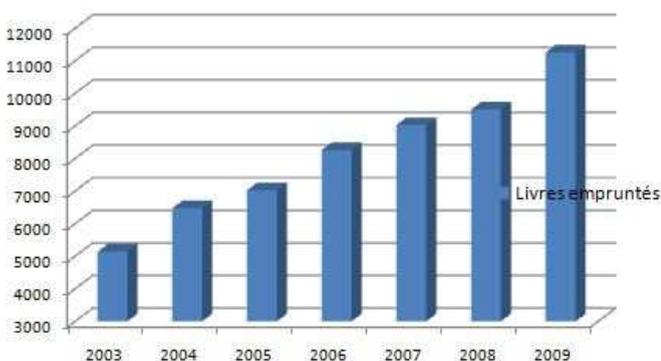
Dernières acquisitions

- * Harlan Coben, Peur Noire
 - * Dan Brown, Le symbole perdu
 - * Jesse Kellerman, Les visages
 - * Camilla Läckerg, Le tailleur de pierres
 - * Marc Levy, La première nuit
 - * Mireille Calmel, Elora
 - * Bernier Henriette, La petite louison
 - * Boratav David, Murmures à Beyoglu
 - * Rollins James, La bible de Darwin
 - * Neil Gaiman, L'étrange vie de Nobody Owens
 - * Alexie Sherman, Le premier qui pleure a perdu
 - * Petillon, Enquête au paradis
 - * Ayrolles, De capes et de crocs Tome 9 (Revers de fortune)
 - * Godi, L'élève Ducobu Tomes 14 et 15
 - * Julien Neel, Lou ! Tome 5
 - * Davis Jim, A table ! Garfield
 - * Anderson Eli Oscar Pill, La révélation des Médicis
 - * Chabouté, Tout seul
 - * Laporte Michel, Les quatre bandits du hénan
 - * Roger, A quoi tu joues ?
 - * Shusterman Neal, Les fragmentés
 - * Desnoëttes, Caroline Explore l'art à travers le monde
 - * Zenatti Valérie, Vérité, vérité chérie
 - * Bravo Emile, La belle aux ours nains
 - * Michel Louise, La vieille Chéchettes
- * et de très nombreux romans jeunes et documentaires ...

Evolution des emprunteurs hors accueil scolaire



Livres empruntés



Site INTERNET

www.castres-gironde.fr

Monsieur le Maire, Daniel Constant, et la commission communication ont le plaisir de vous présenter le nouveau portail internet de la commune de Castres-Gironde.

**Pensé pour vous,
son interface épurée et modifiable vous apportera plus de clarté et d'ergonomie.**

search engine
moteur de recherche

Lettre d'information
newsletter

messages d'avertissement
popups

Vous bénéficierez :

d'un moteur de recherche

Prenez l'habitude de l'utiliser, il vous fera gagner beaucoup de temps.

de l'inscription à une lettre d'information (rubrique "actualités")

Elle vous permettra de recevoir, par mail, les dernières informations communales, ainsi que les alertes météo (tempête, crue, orage, grêle ...) et arrêtés préfectoraux ou municipaux.

Nous vous recommandons vivement de vous y inscrire.

d'un affichage en avant plan d'avertissements importants

Seulement quand ce sera indispensable, comme les alertes et arrêtés.

d'une compatibilité avec la plupart des navigateurs actuels

Internet explorer, Firefox, Safari, Opera, Chrome

d'un portail pour les téléphones portables

Iphone, Gphone, WindowsPhone ...



internet mobile

d'une rubrique "actualités" étoffée

C'est la rubrique qui vivra la plus.

Vous y trouverez l'agenda des divers événements dans la commune, un flash info contenant toutes les dernières informations à savoir, l'avis de l' élu (mot du maire, et autres élus), de tous les derniers "Relais des graves" en téléchargement, et d'un ensemble de médias photos ou vidéos sur les événements passés.

d'une réactualisation de tout le contenu du site

Calendrier des ramassages des déchets, les formulaires administratifs CERFA, géo localisation Google du village, météo, trafic de la rocade bordelaise, et toute information inhérente à la vie quotidienne de notre commune ...



agenda
calendar

flash info NEWS

Site INTERNET

www.castres-gironde.fr

M A I R I E

Le conseil municipal

Les élus

Les commissions

Les comptes rendus

Les services

L'administration

Les services techniques

Le CCAS

La bibliothèque

L'intercommunalité

Ramassage ordures ménagères

Petite enfance

Ramassage scolaire

Syndicats

CDC Montesquieu

Les démarches administratives

Etat civil

Urbanisme

Autres

Q U O T I D I E N

Petite enfance

Ram

Maison de la petite enfance

Ecole

Maternelle (groupe scolaire)

Elémentaire (groupe scolaire)

Garderie

Restauration

Etude surveillée

Conseil d'école

Caisse des écoles

Ramassage scolaire

Vacances & Loisirs

CLSH

Les seniors

Maison de retraite Agora

Service aides ménagères

Les services publics

Gendarmerie

Poste

Trésorerie

La santé

Les services

Le Bulletin Municipal

Archives

T O U R I S M E

Plans

Histoire

Découvrir

Médias

Mairie

Quotidien

Loisirs

Tourisme

Rechercher

Economie

Actualités

Contacts

Pratique

L O I S I R S

La bibliothèque

Les associations

Les peintres

Les manifestations

E C O N O M I E

Commerçants

Viticulteurs

Entreprises & artisans

A C T U A L I T E S

Agenda

Flash Info

L'avis de félu

La lettre d'information

Le Bulletin Municipal

Médias

P R A T I Q U E

Covoiturage

Dates des marées

Divers

Prévisions météo

Ramassage ordures ménagères

Ramassage scolaire

Santé

Trafic rocade Bordeaux

Urgences

Le parc des arts à Castres-Gironde

L'Association "Parc des Arts" reconnue d'intérêt général, organise une manifestation artistique à Castres Gironde, dans les salons et jardin de l'ancien Presbytère et en l'Eglise Saint-Martin, du 3 au 18 avril 2010 de 10h à 18h en semaine et de 10h à 19h les mercredis, samedis et dimanches.
Entrée gratuite.

Actions envisagées :

- Expositions de 10 Artistes du Parc des Arts au Presbytère, jardins et dans l'Eglise
- Réalisation d'une œuvre collective de ces artistes, sous forme d'un Totem géant pendant la durée de l'exposition et mise à propositions de dons (selon la Loi Aillagon) le 18 avril jour de clôture.
- Accueil des scolaires sur les lieux d'exposition, interventions d'artistes et ateliers de création plastique à l'école, animés par les enseignants, avec la collaboration d'Emmanuel Proust coordinateur-atelier, les scolaires et les artistes : Dakota plasticien, JF André sculpteur, Christophe Besnard peintre.
- Animation à la bibliothèque les mercredis (horaires affichés) dans le cadre de l'opération « lire et élire » organisée par le Conseil Général de la Gironde.
- Organisation d'une Tombol'Art.
- Participation à l'exposition du peintre Miguel DUPUY.
- Nous invitons les commerçants de Castres-Gironde en leur proposant une signalétique spécifique, sorte d'itinéraire-visitte promotionnel.
- Nous sollicitons la participation des diverses associations castraises durant ces quinze jours selon leurs spécificités, disponibilités et souhaits.
- Communication de l'évènement auprès des médias : presse régionale, radios, tv-internet et réseaux.
- Inauguration-vernissage de l'évènement le 3 avril à 18h.

Exposition

Sculptures Photos
Peintures

Le Parc des Arts à
Castres Gironde
 du 3 au 18 avril
 Presbytère - Eglise

rems : 06 62 28 01 05
<http://www.parcdesarts.com>

cooperation Franck Lengougnier/2010

artc des arts
 galerie / Arts
 Castres
 Castres



Galerie des 7 arts

La galerie des 7 arts a ouvert ses portes au n° 7, place de la mairie.

Le nom de la galerie provient de la volonté des propriétaires, Mme Dupuy et M. Laurent, d'exposer sept disciplines artistiques : la peinture, la sculpture, la photographie, les vitraux, la céramique, les objets d'art et le mobilier d'art. Mme Dupuy et M. Laurent nous ont précisé que la galerie dispose de quatre espaces distincts pour accueillir les différentes disciplines.

Leur volonté de galeriste est d'exposer régulièrement des artistes d'horizon et de courant multiples. Dans les prochains mois, la galerie s'ouvrira à la musique et la poésie.

Les échos concernant l'ouverture de la galerie sont très positifs. En effet, ce choix d'ouvrir une galerie en milieu périurbain fait partie d'une démarche originale permettant au visiteur de découvrir en plus la région et le patrimoine local.

L'ouverture de la galerie est très positive pour notre commune. Nous pouvons dire que c'est un "cadeau" qui nous ait fait.

Actuellement (du 22/02 au 30/04) se tient l'exposition d'Emilie Chauvet.
Nous remercions Mme Dupuy et M. Laurent pour leur accueil chaleureux.

Nous vous rappelons les horaires de la galerie : tous les après-midi de 15h à 19h.



M. Laurent , Mme Dupuy



Les toiles d'Emilie Chauvet



Méli-mélo

La Xème édition du festival Méli-Mélo a poursuivi son exploration du monde inventif de la marionnette et de ses techniques les plus variées.

Toujours tenté par cette aventure, le Pays des Graves et des Landes de Cernès s'est joint au festival en accueillant plusieurs représentations.

A Castres, le lundi 8 février, la compagnie Rouge les Anges a présenté son spectacle à la maternelle.

Le soir, à la salle des fêtes, la commune a offert au jeune public, dès 3 ans, une représentation gratuite : au menu, histoires croustillantes, marionnettes, objets et figurines finement préparés : 'On a volé Jeannot Lapin' de Claude Bougon, 'Au lit petit monstre' de Mario Ramos.

La marionnette peut tout dire, tout faire même ce qui est interdit : elle fait parler d'un autre univers et sa dimension imaginaire donne, peut-être, le recul nécessaire pour appréhender la réalité, pour l'apprivoiser... Et ce jeu vieux comme le monde qui consiste à donner vie à des objets devient alors un espace de rêve et d'émotions entre l'artiste et le spectateur



CréaMômes, festival créatif

Depuis la rentrée, 1500 jeunes de la Communauté de Communes de Montesquieu (écoles, bibliothèques, associations, centres de loisirs, maison des jeunes...) réfléchissent et travaillent à la mise en œuvre de projets artistiques autour du thème « Passé Recomposé ». Accompagnés et encadrés par 11 intervenants et compagnies (cirque, théâtre, musique, poésie, peinture, sculpture, etc.)... Les jeunes remontent le temps et cherchent à donner vie aux histoires passées. La présentation au public des 54 projets se déroulera en mai prochain à Saucats dans le cadre de la première édition du festival CréaMômes.

Pour la commune de Castres, **les élèves de la classe de Madame Dominique BORDELAIS (GS/CP)** sont engagés dans le projet.

L'objectif visé est la réalisation d'un petit film d'animation sur le thème de l'école d'autrefois..

Les enfants peuvent ainsi développer des pratiques artistiques (réalisation des décors et des personnages) mais aussi découvrir toutes les parties techniques : story-board, tournage, sonorisation... grâce à l'association « Marlou films » qui intervient auprès des enfants tout le long de ce projet. La restitution de l'œuvre réalisée lors de l'exposition à SAUCATS sera pour eux l'aboutissement d'un travail en classe de plusieurs mois..



Vous les reconnaissez ?



Réponse au Festival CréaMômes, Saucats du 1er au 16 mai. inauguration le 4 mai.

Environnement

Compostage

Pour seulement 12 euros, la CCM vous propose des composteurs individuels de 350 litres (avec le bio seau pour mettre les épluchures de la cuisine, un mélangeur et le guide d'utilisation) très utile pour réduire efficacement le volume des poubelles et réaliser son engrais.

Service environnement : Tél. 05 57 96 01 24

Permanences emploi

Ce service gratuit est accessible à tous les demandeurs d'emploi de la communauté de communes quel que soit leur lieu de résidence et quelle que soit l'antenne emploi.

- **Pôle emploi** : Place Joane - 33850 Léognan - Tél. : 05 57 96 96 70
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- Beautiran : Mairie le lundi de 14h à 17h - Contact : 05.57.96.96.70
- Cabanac-et-Villagrains : Salle François Mauriac, au dessus de la Bibliothèque le mardi de 14h à 17h
Contact : 05.57.96.96.70
- Cadaujac : Point Info Jeunes - Mardi de 9h à 12h - Contact : 06.30.22.97.87
- La Brède : Espace Pousse (BIJ) - lundi de 10h à 12h et de 15h à 18h - Jeudi de 9h à 12h - Contact : 05.56.78.43.82
- Saint-Médard d'Eyrans : en mairie - Lundi de 15h à 18h, - Mercredi de 9 à 12h - Contact : 05 56 72 64 19

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

La mission locale des Graves s'adresse aux jeunes ni scolarisés, ni étudiants. La MLG vous aide gratuitement dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi et la vie quotidienne. Les conseillers vous attendent lors des permanences :

- à La Brède, à l'espace Pousse, le mercredi de 9h à 12h
 - à Léognan, Place Joane, toute la semaine
- Tél : 05 56 64 70 63 - e-mail : c.augem.mlg@wanadoo.fr

Agir – Cancer - Gironde

Ne jetez plus vos bouchons de liège ! Devenez 'vendangeurs de bouchons'

Ils seront recyclés par un liégeur aquitain et transformés en panneaux isolants, sous-mains, balles de baby foot, tableaux d'affichage ou joints d'étanchéité.

Pour la collecte, un conteneur spécial bouchons en liège est prévu à cet effet aux ateliers municipaux, derrière la Mairie de Castres.

Nous vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter.

Contact : Reine DUBAR au 06.23.05.82.78

Transport des personnes âgées

Il est rappelé que le garde-champêtre transporte le 3ème vendredi de chaque mois les personnes âgées au supermarché de Beautiran.

Inscriptions à la Mairie.



La détente

Voyage de six jours à Peñíscola

Six jours enchanteurs en ce début d'octobre ensoleillé et chaud, sur la côte de la fleur d'oranger, dans un hôtel 4 étoiles, en bordure de la Méditerranée, le Papa Luna, et pour 199€ seulement avec repas-buffet à volonté, piscine, plage privée,... et les animations d'après dîner.

Le séjour, en supplément, offrait aussi à ceux qui le désiraient des excursions très intéressantes.

Visites du château de Peñíscola où vécut le Pape Benoît XIII surnommé le Pape Lune,

- de Valence, troisième ville d'Espagne, l'un des centres historiques le plus important du pays, et lieu futuriste avec la Cité des Arts et Sciences et son architecture d'avant garde impressionnante,
- du Delta de l'Elbe, la Camargue espagnole avec balade en bateau sur le fleuve jusqu'à son embouchure,
- de Marella, la réplique du château de Peñíscola, dans la montagne avec ses 2500 mètres de remparts.

P. CLUZAN



La Dominante

Sous la baguette de son chef de cœur, Arnauld MARTIN prépare avec sérieux le répertoire du prochain concert de Printemps, dont la date du vendredi 28 mai 2010 a été retenue, salle des fêtes à CASTRES à 21 heures.

L'invité en seconde partie de ce programme est le 'Blues Café', groupe de 4 musiciens. Ambiance Jazz assurée.

Il est encore temps de rejoindre La Dominante, répétition tous les jeudis de 18h30 à 20h, salle Maurice Pothet. Venez vous faire plaisir !

Tél. 05.56.67.10.19
05.56.67.10.04

M. GENTILHOMME

Anciens combattants

11 Novembre

Nous n'avons jamais connu une météo aussi exécrationnelle mais ils sont venus bravant la pluie et le froid, assister à cette cérémonie du souvenir pour le 91ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918: les porte-drapeaux, les sapeurs pompiers, les élus, Monsieur le Conseiller général Bernard FATH, Monsieur le Maire Daniel CONSTANT et son Conseil Municipal, les enfants, les parents d'élèves et le public.

Le drapeau français a été porté par Victor et Anaëlle,

Les fleurs tricolores ont été déposées par Tiphaine et Camille,

Les élèves du CM2 ont chanté la Marseillaise sous la direction de leur directrice Madame Caroline MEDEL.

Après les lectures des messages par le lieutenant-colonel Jean-Pol PUISNE vice-président des Camarades de Combat et Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller général nous a dit combien il était attaché à ces cérémonies du souvenir qui font partie de notre devoir de mémoire.



5 Décembre

Castres était le lieu de rendez-vous des porte-drapeaux des ACPG-CATM du Canton de La Brède pour cette 7ème Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Au cours de cette cérémonie un hommage particulier fut rendu au jeune Castrais Lucien SERRES, Mort pour la France dans sa 25ème année, le 2 mars 1955 à Sidi bel Abbès.

Le dépôt de la gerbe et la lecture des messages ont été faits par Monsieur le Maire de Castres Daniel Constant et par Monsieur le Président cantonal des ACPG-CATM Yves Mauriange.

P. CLUZAN



Cérémonies de l'année 2010

Vendredi 19 mars Monument aux Morts de Castres

Après- midi

Samedi 8 mai Monument aux Morts de Castres

Matinée

Vendredi 18 juin Monument aux Morts de Castres

Après-midi

Mercredi 14 juillet Mémorial de Richemont à Saucats

Matinée

Jeudi 11 novembre Monument aux Morts de Castres

Matinée

Dimanche 5 décembre Monument aux Morts de Castres - Matinée



Téléthon

Comme vous le savez, cette journée du 5 décembre 2009 était, un peu partout en France, consacrée au Téléthon. Castres, cette année, s'est jointe aux nombreuses communes qui ont participé à cette œuvre de générosité publique et privée, en organisant des manifestations, sportives ou autres, dont le bénéfice serait entièrement versé à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

La municipalité et l'association des parents d'élèves ont organisé cette journée et mené à bien les différents défis. Dès le matin une équipe entourant M. J-P Bois, président du Castres Cyclo Club, a sillonné les rues pour inciter tous les Castrais à venir nombreux ; ce qu'ils ont fait, dès 14h pour relever le défi sportif : un circuit à parcourir par tous les moyens de locomotion non motorisés. C'est ainsi que la distance de Bordeaux à Athènes, soit environ 2000 km, a pu être enregistrée entre 14 et 16h.

Merci à tous, petits et grands !

Une fois leur parcours terminé, les sportifs ont pu aller se réchauffer dans la salle des fêtes où des danseurs invités par l'association Entre 2 Pas les ont régalez d'une démonstration de danse country.

Vint ensuite le lâcher de ballons (une centaine) et le clou du spectacle, la spirale de l'espoir : une grande spirale dessinée au centre de la place Lamarque et recouverte de centaines de bougies achetées et allumées par chaque participant. Pendant ce temps une artiste dansait et chantait en s'accompagnant d'un orgue de Barbarie pour le grand plaisir de tous.

Cette journée nous a permis de dégager près de 1340€ de bénéfices auxquels il faut ajouter 300€ de dons que la trésorière de l'Association des parents d'élèves est allée reverser dès le lendemain à l'AFM.

Un grand merci à tous ceux qui ont fait de cette après-midi un succès, entre autre les membres de la municipalité, les membres des associations, les commerçants (qui ont vendu les bougies), les enfants des écoles et les pensionnaires d'Agora (qui ont peint les photophores pour placer les bougies) ainsi que tous les participants.

Gageons que cet essai sera transformé en 2010 avec encore plus de participants et encore plus de dons.

Merci à tous et à l'année prochaine.



N. PUISNE



Tennis Club Castres-Saint-Selve

Les infos du TENNIS CLUB CASTRES-ST-SELVE

Pour les renseignements ou inscriptions ?

Contactez-nous !

Sur internet : www.club.fft.fr/tennisclubcastressaintselve
Cont@ct Mail : 13330450@fft.fr
Téléphone : 06.81.08.82.48.

La vie du club :

C'est bientôt le printemps !

Profitez de l'arrivée des beaux jours pour reprendre une activité physique.

Vous avez la possibilité de jouer au tennis à Castres et à Saint-Selve seul ou en famille avec des joueurs de tous niveaux. Renseignez-vous !

Les compétitions vont se dérouler d'avril à juin :

2 tournois homologués FFT pour les jeunes et les adultes du club.

4 équipes adultes seront engagées en Coupe de Guyenne dont une équipe masculine en 1ère série B.

Des stages pour les enfants et adolescents seront organisés et encadrés par notre professeur Breveté d'Etat pendant les vacances scolaires de Pâques.

Pensez à réserver !

L'assemblée générale du club aura lieu en mai : que vous soyez parent ou adhérent, venez donner votre avis sur le déroulement de l'école de tennis, et les animations à mettre en place.

Comme toutes les associations, le TCCSS fonctionne grâce à des bénévoles qui donnent quelques heures de leur temps pour l'intérêt de tous. Venez nous rejoindre ! Le club a besoin de vous.

Résultats :

En coupe d'hiver, 4eme Série, l'équipe 2 senior coachée par Alain MORENO, composée de Cyril CASSET, Christophe LARCHE, Jérôme SARACCO, Emmanuel GAILLARD, Francis BOUTES et Patrick PUISNE, a terminé invaincue à la première place de sa poule. En finale, après une rencontre très disputée, elle s'est inclinée face au tennis club de Martillac. Agenda : Coupe de Guyenne d'avril à juin. Tournoi interne de mai à juin pour les Adhérents du club de +15ans. Tournoi Jeunes de mai à juin pour tous joueurs 9-18 ans licenciés FFT. Fête Ecole Tennis le mercredi 9 ou 16 juin.

Fête du club : finales du tournoi et grillades le dimanche 27.

Castres Cyclo Club

CASTRES, ville thermale!

Avant de vous révéler le pourquoi de ce titre, permettez au Castres Cyclo Club de vous présenter ses meilleurs vœux pour une année 2010 déjà bien entamée.

Petit retour en arrière sur la fin 2009 ...avec deux évènements bien agréables.

Notre club, au mois de novembre dernier, s'est vu décerné des mains de M Marc Bouchet, président de l'UFOLEP, le challenge départemental des clubs cyclotouristes et le challenge féminin, consacrant ainsi ses nombreuses participations aux randonnées organisées sur tout le département. C'est la septième année que ces trophées vont passer l'hiver au chaud dans les vitrines du CCC.

Nos cyclistes, l'année prochaine, porteront pour deux saisons, de nouveaux équipements aux couleurs, comme les années précédentes, de sponsors locaux : les magasins InterMarché et Brico Marché de Beautiran, le restaurant « Le petit Caboulot » de l' Isle St-Georges, Espace menuiseries d'Ayguemorte les Graves et La maison de la Presse de Castres, sans oublier les cycles Fontanel de Langon. Un grand merci à eux ! Les maillots jaunes et bordeaux sont aux dires de tous très réussis.

2010 a donc commencé par notre randonnée VTT qui a repris sa date habituelle, début février. Pas de neige, pas de tempête mais de la pluie qui, la semaine précédent l'épreuve, a copieusement arrosée notre région.

Un terrain particulièrement humide donc dans les gravières et le long du Gat- Mort, ce qui n'a pas découragé les nombreux vttistes de tous âges. Ils étaient 410 à s'élancer sur les quatre tracés (10, 20 et 40 km). Tracés dont le sens était inversé à celui du mois d'octobre pour échapper à la routine et qui était nettement plus exigeant aux dires des participants.

Nous tenons à remercier les municipalités et tous les propriétaires qui ont, une fois de plus, permis à notre équipe de mettre sur pied cette épreuve qui devient maintenant une classique du début de la saison UFOLEP. Mais à l'arrivée, nous hésitions... Castres serait-elle devenue une concurrente de Dax pour les bains de boue ?

Prochains rendez-vous dans la saison : la randonnée sur route « La giboulée » qui se déroulera le samedi 13 mars et nos deux courses cyclistes à Isle St Georges le dimanche 25 avril et à Castres, le samedi 22 mai pour la fête de Pentecôte.

D'ici là, sportez-vous bien

J. BRUN



Etat civil

Naissances

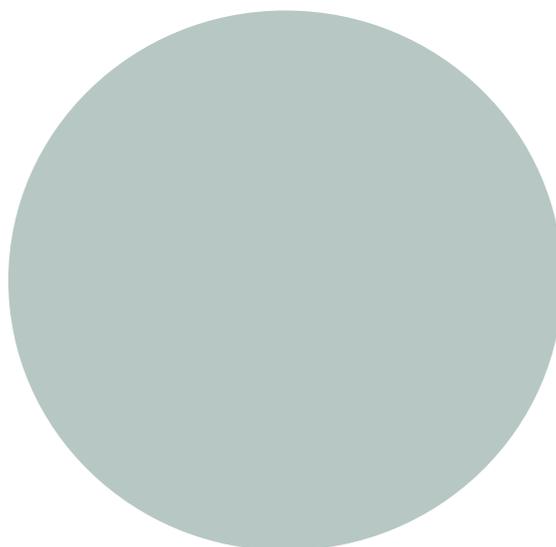
DUBESSET- - BRETON Léonore	25 septembre 09
MARTIN Anna, Marie-Céleste, Catherine	05 octobre 09
MORIN Soan, Raynald, Silvère	07 octobre 09
GERVAIS Coline	13 octobre 09
GIUSTINIANI Flavie	19 octobre 09
SERVAIS—ETCHEBERIGARAY Lilou, Sarah, Marie	26 octobre 09
DONATE Mathilde	10 novembre 09
CAMON VIGNAUD Pablo Miguel Angel	16 décembre 08
CAPTUS Liya	07 décembre 09
MARTINET Inès, Lou	17 décembre 09
LAPLACE Elisa, Marie	29 décembre 09
HARTER Samuel	20 janvier 10
FORTUNEL Ewen Didier Christian	27 janvier 10
BALAUZE HARRIET Enzo	25 janvier 10
RIANDET Bastien	02 février 10
RIANDET Gabriel	02 février 10
DEBAT- - ROUDEAU Jules	09 février 10

Décès

VICENTE Francisca	20 octobre 09
vve de TECHOUEYRES Marcel, Pierre	
QUILLARD Huguette, Marie-Anne, Madeleine	28 octobre 09
vve de PANFILI Edmond, Jean, Joseph	
BRUN Pierre, Jean	19 novembre 09
BELLAUCQ Louise Germaine Anaclet	21 décembre 09
vve de THIOT Daniel	
DRILLOLE Suzanne, Marie, Louise	22 décembre 09
vve de CHARRIÈRE Christian	
PRÈBOSTEAU Anne Janine	02 janvier 10
Vve de HUILLET Joseph, Pierre, Casimir	
DANEY Marie Henriette Jeannine	05 janvier 10
Vve de CAHUZAC Pierre, Marc	
BOUILLARE Jeannine, Marie	28 janvier 10
Vve de DA ROS Aurélio dit René	
CARO Paul, Daniel	26 février 10

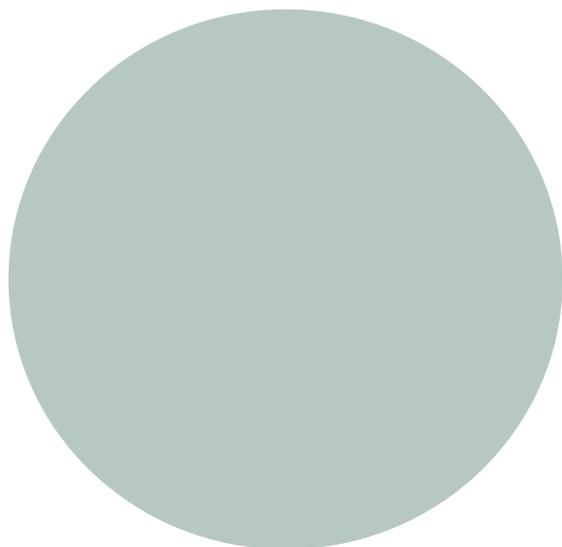
Mariages

ETCHEBÈS Arnaud &	31 octobre 09
MONTEL Cécile Danièle Marie	
PEREIRA COSTA Hibrain Sued &	12 décembre 09
GONÇALVES MAIA Severina de Jesus	



Agenda

- 19/03/10 : Cérémonie commémorative du 19/03/62
- 19/03/10 : Concours Belotte (Boule St Micheloise)
- 03/04/10 : Parc des Arts à Castres
- 01/05/10 : Concours de pétanque (Bybe Castrais)
- 08/05/10 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
- 22/05/10 : Course cycliste (Cyclo Club)
- 24/05/10 : Ball Trap
- 28/05/10 : Concert (La Dominante)
- 29/05/10 : Vôte du prix Jeunesse Gironde (Bibliothèque)
- 18/06/10 : Cérémonie commémorative du 18 juin 1940
- 25/06/10 : Gala de gymnastique (Les Perce-neige)
- 03/07/10 : Sardinade (Bybe Castrais)
- 13/07/10 : Festivités du 14 juillet
- 14/07/10 : Cérémonie patriotique à la Ferme de Richemont (Saucats)



Services Administratifs

• Secrétariat Mairie :

Mme Christelle Dominguez, Secrétaire générale

Mme Jocelyne Dulou - Mme Isabelle Goronflot - Mme Stéphanie Chevillot

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00

(jeudi fermeture l'après-midi, vendredi fermeture à 17h00) et le premier samedi du mois de 10h00 à 12h00.

Tél. : 05 56 67 02 10 Fax : 05 56 67 08 29

Courriel : contact@castres-gironde.fr

mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Autres services administratifs :

Trésorerie 05 56 67 06 64

La Poste 05 56 67 13 63

Conciliateur de Justice (rdv) 05 56 67 02 10

Correspondant de Sud-Ouest 06 22 20 15 26

Lyonnaise des Eaux 08 10 00 20 40

Urgences 08 10 13 01 20

EDF-GDF services 24h /24h 08 10 01 33 33

Gaz dépannage 08 10 43 30 33

EDF dépannage 08 10 33 30 33

S.N.C.F. info vente 08 92 35 35 35

S.N.C.F. horaires 08 91 67 68 69

NOTAIRE Maître CALLÈDE 05 56 67 01 36

C.CAS. 05 56 67 02 10

Centre Médico-social de Léognan, permanence à Castres, le 1er et 3ème jeudi du mois, permanence à Beautiran le 2ème et 4ème jeudi.

C.A.F. 08 20 25 33 10

Ramassage des ordures ménagères :

Mardi matin (conteneurs), vendredi matin (sacs jaunes)

Ramassages des déchets verts et encombrants :

Inscriptions impératives Tél 0 805 020 002

Internet dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Verts :

23 Mars - 25 Mai

Encombrants :

27 Mai

Déchetteries Amahurt et Migelane : 05 57 96 01 22 ou 05 57 96 01 24

Horaires d'ouverture sauf jours fériés

Lundi au vendredi de 13h à 18h - samedi 8h30 à 18h -

Dimanche 8h30 à 13h

Urgences

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

GENDARMERIE CASTRES GIRONDE 05 56 67 70 90

LEOGNAN 05 56 64 44 60

HOPITAL DE JOUR POUR ENFANTS A LEOGNAN 05 56 64 52 82

CENTRE ANTI-POISONS 05 56 96 40 80

SOS AMITIE 05 56 44 22 22

ACCUEIL SANS ABRI 115

ALLO SERVICE PUBLIC 3939

ENFANCE MALTRAITEE 119

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

A Beautiran le lundi de 14h à 17h.

Mission locale, renseignements à la mairie de Castres, ou contacter Mme AUGEM 05 56 64 70 63

Architecte conseil

Mme Anne VAN DER ELST, permanence une fois par trimestre et sur rendez-vous.

Bibliothèque:

05 56 67 47 87

Ouverture les: Mercredi de 10h à 12h et 17h à 19h,

Jeudi de 10h à 12h - Samedi de 10h à 12h.

Office du Tourisme de Montesquieu:

La Brède - E-mail: info@otmontesquieu.com

Site : www.otmontesquieu.com 05 56 78 47 72

Services de Santé

Médecins généralistes :

- Dr Xavier LACOSTE 05 56 67 54 23

- Dr Claire DE WARREN 05 56 67 30 18

- Dr Thomas BOUCHET 05 56 32 34 43

Médecin neuro-psychiatre :

Dr. Léandre BAYONNE 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes :

- Dr Daniel CONSTANT 05 56 67 10 63

- Dr M.Joëlle SALACROUP 05 56 67 10 63

- Dr Marie-France MEDEVILLE 05 56 67 10 63

Pharmacien

Mme Patricia GOI 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes

M. Michel GONTHIER M. Ronan de BENETTOT 05 56 67 29 86

Infirmière Mme Francine BARAT 05 56 67 06 86

Ambulancier, Pompes Funèbres, Funérarium, TAXI

M. Romuald ESPAGNET 05 56 67 17 17

Orthophoniste

Mlle Agnès ROLLIN 05 56 32 84 16

Équipements Scolaires

Groupe scolaire "Les Lions de Guyenne"

19 rue Jules Ferry, Directrice Mme Medel

05 56 67 39 92

Maternelle: 4 classes, Primaire: 6 classes

Transports scolaires organisés par la CCM vers les collèges et les lycées correspondant à la carte scolaire.

05 56 64 06 44

transportscolaire@cc-montesquieu.fr

Crèche, Halte-garderie 11 route du Bois de Savis

05 56 67 27 42

S.I.C.A.L.

(centre aéré et école multisports) 05 56 67 52 88



Numéro 71

Responsable de la publication : Daniel Constant

Conception & Réalisation : Christine Perrin, Gracieuse Perez, Félicie Durand, Laurent Moinet, Miguel Dupuy

Remerciements à Jean-Pol Puisné pour ses contributions photographiques

Imprimeur : EDIR - Dépôt de Presse : n°111/90